

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE,

- Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-2, L. 951-3, R. 719-79, R. 719-80, R. 951-1, R. 951-2 et D. 951-3 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 7 octobre 2015 relatif aux conditions d'établissement, de conservation et de transmission sous forme dématérialisée des documents et pièces justificatives des opérations des organismes publics pris en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'instruction du directeur général des finances publiques du 12 juillet 2016 relative aux conditions de mise en œuvre de la dématérialisation au sein des organismes publics visés aux 4° à 6° de l'article 1 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (section Gestion comptable publique n°16-0010, NOR : FCPE1620275J) ;
- Vu le décret n°2024-1082 du 29 novembre 2024 portant création de l'université Marie et Louis Pasteur
- Vu les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur ;
- Vu la délibération n°2024-2025_002 relative à la délégation de compétences du Conseil d'administration provisoire à la Présidente de l'université en date du 17 décembre 2024
- Vu la délibération n°2024-2025_031 du conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur portant élection du président de l'université en date du 17 avril 2025.

DÉCIDE

- Article 1^{er} :** Une délégation de signature en matière financière est accordée aux personnels de l'université Marie et Louis Pasteur listés en annexe 1 et en annexe 2, concernant les délégations de signature portant sur les conventions d'impulsion, dans les limites et pour l'exercice des fonctions qui y sont précisées.
- Article 2 :** Les délégations accordées emportent habilitation des bénéficiaires à effectuer les actes dématérialisés de gestion financière correspondants définis par l'annexe 1 de l'instruction du directeur général des finances publiques du 12 juillet 2016 relative aux conditions de mise en œuvre de la dématérialisation au sein des organismes publics visés aux 4° à 6° de l'article 1 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
- Article 3 :** Chaque délégataire est chargé d'en référer au président de l'université en cas de difficulté de toute nature pouvant survenir dans l'exécution de la délégation donnée.
- Article 4 :** La perte des fonctions pour lesquelles la délégation a été attribuée met fin à la délégation dont bénéficiait l'intéressé.
- Article 5 :** La présente décision de délégation de signature entre en vigueur dès sa publication et remplace celle prise le 17 avril 2025 en matière financière qui est abrogée.
- Article 6 :** La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université et d'un affichage dans les locaux de la Maison de l'université.

À Besançon, **28 MAI 2025**

Le président de l'université,



Hugues DAUSSY

1 / 13

Date de publication : 28/05/2025

Date de transmission à la rectrice de la région académique : 28/05/2025



ANNEXE 1 : LISTE DES AGENTS BENEFICIAIRES
I. DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Bénéficiaire		Objet de la délégation
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
Thierry CAMUS	Directeur général des services	Actes de gestion financière, en dépense et en recette, relatif au budget de l'université, y compris ceux relatifs à l'exécution des marchés publics.
Michael BADET	Directeur général adjoint des services, Directeur des ressources humaines	
Thierry BLOND	Directeur général adjoint des services, Moyens généraux	
Lise PINOIT	Directrice générale adjointe des services en charge des questions du Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS)	
Fatima ANSRI	Directrice des affaires financières	
Catherine DELABRE	Responsable du service programmation budgétaire à la direction des affaires financières	
Muriel MENGET	Responsable du service des marchés à la direction des affaires financières	

II. SERVICES CENTRAUX

▪ II.1 UB 921 – Services centraux

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Sophie PESEUX	Directrice du Pôle Information Orientation et Stage emploi	Actes de gestion financière en dépense imputés sur les CR indiqués ci-contre	0705	800 € HT
Jérémy QUERENET	Chef du service Sciences, Arts et Culture		0707	800 € HT
Laetitia DUCRET	Responsable du bureau de la vie étudiante		0702 0704	800 € HT
Marieke STEENBERGEN	Directrice des relations européennes, internationales et de la francophonie		0500	Dans la limite des crédits ouverts
Cédric CASTOR	Responsable des services administratifs		0500	Dans la limite des crédits ouverts
Yann HENRY	Responsable de l'imprimerie universitaire		1200	Dans la limite des crédits ouverts
Soraya MARTIN	Directrice de la recherche et de la valorisation et de l'innovation	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre propre au budget de la direction de la valorisation de la recherche	1011	Dans la limite des crédits ouverts
Gaëlle GALDIN	Directrice de la communication	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre	0600	Dans la limite des crédits ouverts
Éric MONNIN	Directeur Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU-Fédération de recherche)	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le sous CR indiqué ci-contre	0500 sous-CR : CEROU	Dans la limite des crédits ouverts

▪ II.2 UB 950 – Patrimoine immobilier

Charles DE KERGARIOU	Directeur de la direction des affaires immobilières	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre	0200	1000 € HT
----------------------	---	--	------	-----------

III. UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)

1. UB 903 - UFR « ST » (Sciences et Techniques)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement ou nature de l'engagement autorisé
Cécile BERRIET	Directrice par intérim de l'UFR	Actes de gestion financière imputés sur le budget de l'UFR		
Cédric BURON	Directeur-adjoint de l'UFR			
Stéphanie PIGUENET	Responsable administrative par intérim de l'UFR, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Fanchon BOURASSET	Directrice et directeurs d'unité de recherche, responsables de CR	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	1100	800 € HT
Jean-Pierre SIZUN et Pierre TRAP			1200	
Michael BOYER-GUITTAUT			1600	

2. UB 901 - UFR « SLHS » (Sciences du Langage de l'Homme et de la Société)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement ou nature de l'engagement autorisé
Pascal DUCOURNAU	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR	Sauf CR 3302 et 3301	
Nadège CHEVRE	Responsable administratif de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Maria de la Almodena SANAHUJA	Directrice du département de psychologie	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	0602	Dans la limite des crédits ouverts
Pascal LECROART	Directeur du laboratoire ELLIADD		3500	2 000 € HT

3. UB 904 - UFR « Santé »

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Thierry MOULIN	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR.		
Carole COINTEAU	Responsable administrative de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Lhassane ISMAILI	Assesseur (Directeur adjoint) "Pharmacie"9			
Frédéric AUBER	Directeur du laboratoire SINERGIES	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	3600	2 000 € HT

4. UB 902 - UFR « SJEPEG » (Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Christophe LANG	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Dominique CÔTE	Responsable administratif de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Mostapha DISS	Enseignants-chercheurs responsables de C.R.	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	0800 CRESE	3 999 € HT
Christophe GESLOT			1100 CRJFC	
Évelyne POINCELOT			1900 Antenne CREGO Besançon	

5. UB 905 - UFR « STAPS » (Sciences et technique des activités physiques et sportives)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Cheikh-Tidiane WANE	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Catherine LACOMBE	Responsable administrative de l'UFR, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Christian VIVIER	Directeur du laboratoire C3S	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	0900	2000 €HT

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Didier CHAMAGNE	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Jessica IANNICELLI	Responsable administrative de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur d'UFR			

IV. INSTITUTS ET ECOLES INTERNES

Bénéficiaire		Instituts ou écoles internes	Objet de la délégation
Identité	Fonction ou corps d'appartenance justifiant la délégation		
Anne-Laurence FERRARI	Directrice de l'IUT	IUT de Besançon-Vesoul	<u>Ordonnateurs secondaires de droit</u> (sans délégation de la présidente de l'université) Peuvent donner délégation de signature, uniquement en matière financière, aux "agents publics placés sous son autorité", sur la base de l'article R.719-80 du code de l'éducation.
David MARKEZIC	Directeur de l'IUT	IUT Nord Franche-Comté	
Vincent ARMBRUSTER	Directeur de l'ISIFC	ISIFC	
Philippe ROUSSELOT	Directeur de l'OSU THETA	OSU THETA	
Frédéric MUYARD	Directeur de l'INSPE	INSPE	

V. SERVICES COMMUNS (autres que SAIC)

Services communs	Bénéficiaire		Objet de la délégation
	Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
CLA (Centre de Linguistique appliquée)	Carlos TABERNERO	Directeur du CLA	Actes de gestion financière en dépense et en recette imputés sur le budget du Service Commun
	Paula VENTURA	Directrice adjointe du CLA, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du directeur	
	Florian CHAPEY	Responsable administrative du CLA, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du directeur et du directeur-adjoint e	
SeFoC'Al (Service Formation Continue et Alternance) Et CFA	Pascal GILLON	Directeur du SeFoC'Al et du CFA	
	Mounia LALA-BOUALI	Directrice adjointe du SeFoC'Al, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
	Roxane KASPAR	Responsable administratif de SeFoC'Al, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	

(Centre de formation d'apprentis)			
SCD	Hélène POUILLOUX	Directrice du SCD	
	Philippe COLOMBET	Responsable administratif du SCD, signataire en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice	
SSE (Service de Santé Étudiante)	Corinne LESUEUR-CHATOT	Directrice du SSE	CR : 0100 -0500 Montant maximum d'engagement : 1000 € HT
	Marie ANCIAN	Directrice de projets SSE	
SUP-FC	John-Pol PIERREL	Directeur du SUP-FC	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget du Service Commun
	Maëva BOILLOT	Responsable administratif et financier du SUP-FC, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
PUFC	France MARCHAL-NINOSQUE	Directrice des PUFC	
	Catherine HAMELIN	Responsable administrative des PUFC, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
Université Ouverte	Damienne BONNAMY	Directrice de l'Université Ouverte	

VI. UB 920 - SAIC

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Sophie LEMERCIER	Directrice du SAIC et directrice adjointe de la DRVI	Actes de gestion financière en dépenses et en recettes imputés sur le budget du Service Commun		
Elodie MIGUEL	DRVI	Responsable gestion financière contrats publics	Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement et en investissement imputés sur les CR indiqués ci-contre	5 000 € HT
Yann HENRY	Imprimerie	Responsables de CR	Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement	1 000 € HT
Cédric BURON Coline DRUART	QUALIO		1221 0400	
Pascal DUCOURNAU Nadège CHEVRE	UFR SLSH		0901	

Christophe LANG Dominique CÔTE	UFR SJEPEG		imputés sur les CR indiqués ci- contre	0902	
Pierre JOUBERT Françoise BICHET	UFR ST			0903	
Carole COINTEAU	UFR SANTÉ			0904	
Catherine LACOMBE	UFR STAPS			0905	
Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	UFR STGI			0906	
Anne-Laurence FERRARI	IUT BV			0911	
David MARKEZIC	IUT NFC			0912	
Vincent ARMBRUSTER	ISIFC			0914	
Philippe ROUSSELOT François MEYER Christiane GRILLIER	OSU THETA			0917	
Elodie BELLE	INSPE			0918	
Hélène POUILLOUX Philippe COLOMBET	SCD			0923	
Carlos TABERNERO	CLA			0927	
France MARCHAL-NINOSQUE Catherine HAMELIN	PUFC			9291 9292 9293 9294 9295 9296 9297 9298	
Robin ROCHE Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	FEMTO ENERGIE			1006	2 000 € HT 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Clément DOMBRY Christine HUYGHE Pascaline SAIRE	LMB			2103	1 000 € HT
Karine DESCHINKEL Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO DISC Besançon			2303	1 000 € HT 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Karine DESCHINKEL Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	FEMTO DISC Montbéliard			2306	1 000 € HT 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Karine DESCHINKEL Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO DISC Belfort			2312	
Jean-Christophe FOLTETE Nadège CHEVRE	THEMA			2501	
François COURVOISIER Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO OPTIQUE			2503	2 000 € HT 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Philippe PICART Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE	FEMTO MEC'APPLI			2603	

Fabienne FICHEPOIL Delphine TRAVAGLINI					
André DIDIERJEAN	Psychologie			2701	
Virginie VINEL	LASA			2801	1 000 € HT
Pascal BRIOIS Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO MN2S			2803	2 000 € HT 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Thierry MOULIN	Neurosciences			2804	1 000 € HT
Yann LE GORREC Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL Isabelle GABET	FEMTO AS2M			2903 6003	2 000 € HT
Wilfried BOIREAU Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO Plateforme CLIPP			3503	15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Thomas BARON Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO centrale MIMMENTO			3103	
José LAGES Boris LAKARD Réjane DOS SANTOS ARCE	UTINAM			3605	1 000 € HT
Émilie GAUTHIER Isabelle JOUFFROY-BAPICOT Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	Chrono- Environnement			4113 4123 4133 4154	2 000 € HT
Sébastien LANDRY				4113 4123 4133 4154	
Yann KERSALE Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO Temps-Fréquence			6 003	2 000 € HT 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	ELLIADD			3501	1 500 € HT

VII. UMR ou UAR rattachée à l'UMLP

UMR ou UAR rattachée à l'UMLP	Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
	Fonctions justifiant la délégation et identité du délégataire	Identité		UFR	CR et montant maximum d'engagement
Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Électronique, Mécanique, Thermique et Optique – Sciences et Technologies) UMR 6174	Directeur d'UMR	Michaël GAUTHIER	Engagements juridiques (commandes) en dépense de recherche des UMR concernées imputés sur les CR indiqués ci- contre	ST	2301 (dans la limite de 800 €), 2500, 2600, 2800, 2910, 3101, 3103, 3500, 4100, 4200 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directrices adjointes d'UMR	Thérèse LEBLOIS Marie-Ange MANIER			
	Responsable administratif d'UMR	Florian BOUCHERIE			
	Gestionnaires	Fabienne FICHEPOIL Isabelle GABET		STGI	1000 (dans la limite de 2 000 € HT) Le montant maximum s'élève à 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER pour l'ensemble des CR ST et STGI
	Directeur ENERGIE	Robin ROCHE		STGI	1000 (dans la limite de 2000 € HT)

	Directrice et directeurs adjoints DISC	Karine DESCHINKEL, Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM		ST	2 301 (dans la limite de 800 €)
	Directeur Optique	François COURVOISIER			2500 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directeur et gestionnaire MEC'APPLI	Philippe PICART Delphine TRAVAGLINI			2600 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directeur MN2S	Pascal BRIOIS			2 800 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directeur AS2M	Yann LE GORREC			2910 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Responsable de la plate-forme "Clipp"	Wilfried BOIREAU			3500 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directeur "Temps-Fréquence"	Yann KERSALE			4100 (dans la limite de 2000 € HT)
	Responsable et gestionnaire de la plate-forme "MIMENTO"	Thomas BARON			4200 (dans la limite de 2000 € HT)
	Directrice USR CNRS « FC LAB »	Marie-Cécile PERA			1300 (dans la limite de 15 000 € HT)
Interaction hôte-greffon-tumeur et ingénierie cellulaire et tissulaire UMR 1098	Directeur d'UMR	Olivier ADOTEVI		Santé	2000 (dans la limite de 15 000 € HT)
Chrono-environnement UMR 6249	Directrice d'UMR	Émilie GAUTHIER		ST	5110, 5120, 5130, (dans la limite de 2000 € HT)
	Directrice adjointe d'UMR	Isabelle JOUFFROY-BAPICOT		STGI	1200 (dans la limite de 2000 € HT) Le montant maximum s'élève à 15 000 € HT pour Émilie GAUTHIER pour l'ensemble des CR ST et STGI
	Responsable administratif d'UMR	Sébastien LANDRY		STGI	1200 (dans la limite de 2000 € HT)
	Référent du site de Montbéliard	Régine GSCHWIND		SLHS	2502 (dans la limite de 15 000 € HT)
Théoriser et Modéliser pour Aménager (TheMA) UMR 6049	Directeur d'UMR	Samuel CARPENTIER-POSTEL		SLHS	3301 3302 3303 (dans la limite de 15 000 € HT)
Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (MSHE) – UMSR 3124	Directeur d'UAR	Marie MAZEROLLE		SLHS	3301 3302 3303 (dans la limite de 2 000 € HT)
Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (MSHE) – UMSR 3124	Directeur adjoint			ST	2100 (dans la limite de 15 000 € HT)
Laboratoire de Mathématiques de Besançon UMR 6623	Directeur d'UMR	Clément DOMBRY			

	Directrice adjointe d'UMR	Christine HUYGHE			2100 (dans la limite de 2000 € HT)
	Responsable administrative d'UMR en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur et des Directeurs adjoints	Pascaline SAIRE			
Institut UTINAM (Univers, transport, interfaces, nano - structures, atmosphère et environnement, molécules) UMR 6213	Directeur d'UMR	José LAGES		ST	3601 à 3606 (dans la limite de 15 000 € HT)
	Directeur adjoint d'UMR	Boris LAKARD			3601 à 3606 (dans la limite De 2000 € HT)
	Responsable administrative d'UMR	Réjane DOS SANTOS ARCE			

ANNEXE 2 : LISTE DES AGENTS BENEFICIAIRES D'UNE DELEGATION DE SIGNATURE
CONCERNANT LES CONVENTIONS D'IMPULSION

- *Identité* : Florian BOUCHERIE

Fonctions : Secrétaire général de l'institut FEMTO-ST

Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 2000€ HT

UB : 920 SAIC

CR : 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion	
IR D. HISSEL	IR J.C. LAPAYRE
IR J.F. MANCEAU	IR L. LARGER
IR G. CHEVALIER	IR A. BARTASYTE
IR T. BARRIERE	IR F. LANZETTA
IR E. SADOULET	IR J. HENRIET
IR MICRO (Bourbon)	IR F. THIEBAUD
IR T. PICART	IR J.M. FRIEDT
IR T. BARON	IR C. CLEVY et G. LAURENT
IR. S. DEMBELE	IR G. LAURENT
IR J. BOURGEOIS	IR J.F COUHOT et C. DESCHI
IR L.A. BOUQUET	IR N. BOUHADDI
IR J. AZAR	IR Y. LE GORREC
IR W. BOIREAU	IR D. CHAMAGNE
IR P. LE MOAL	IR B. LAKARD
IR A. MOSTEFAOUI	IR T. LEBLOIS
IR C. CLEVY	IR J.C. JEANNOT
IR F. RUBIOLA	IR A. BOLOPION
IR plateforme OSC IMP	IR Y. BAILLY
IR TEMPS FREQUENCE	IR X. ROIZARD
IR R. GSCHWIND	

- *Identité* : Réjane DOS SANTOS ARCE

Fonctions : Responsable de CR UTINAM

Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 2000€ HT

UB : 920 SAIC

CR ; 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion
IR J.Y. HIHN
IR B. LAKARD

- *Identité* : Fabienne FICHEPOIL

Fonctions : Responsable financière FEMTO ENERGIE

Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 2000€ HT

UB : 920 SAIC

CR : 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion	
IR J.F. MANCEAU	IR A. BARTASYTE
IR D. HISSEL	IR F. LANZETTA
IR G. CHEVALIER	IR J. HENRIET
IR T. BARRIERE	IR F. THIEBAUD
IR E. SADOULET	IR J.M. FRIEDT

IR MICRO BOURBON	IR C. CLEVY
IR P. PICART	IR G. LAURENT
IR T. BARON	IR J.F. COUCHOT
IR S. DEMBELE	IR C. DESCHINKEL
IR J. BOURGEOIS	IR N. BOUHADDI
IR L.A. BOUQUET	IR Y. LE GORREC
IR J. AZAR	IR D. CHAMAGNE
IR W. BOIREAU	IR B. LAKARD
IR P. LE MOAL	IR T. LEBLOIS
IR A. MOSTEFAOUI	IR J.C. JEANNOT
IR C. CLEVY	IR A. BOLOPION
IR F. RUBIOLA	IR Y. BAILLY
IR PLATEFORME OSC IMP	IR X. ROIZARD
IR TEMPS FREQUENCE	IR BETBEDER
IR R. GSCHWIND	IR GUYEUX
IR J.C. LAPAYRE	IR E. CAILLE
IR L. LARGER	IR SPIES

- *Identité* : José LAGES

Fonctions : Responsable de CR UTINAM

Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 15 000€ HT

UB : 920 SAIC

CR : 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion
IR J.Y. HIHN
IR B. LAKARD

- *Identité* : Boris LAKARD

Fonctions : Responsable de CR UTINAM

Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 2000€ HT

UB : 920 SAIC

CR : 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion
IR J.Y. HIHN

- *Identité* : Sébastien LANDRY

Fonctions : Responsable CR Chrono-Environnement

Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 2000€ HT

UB : 920 SAIC

CR : 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion	
IR F. DEGIORGI	IR R. GSCHWIND
IR E. LUCOT	IR PM BADOT
IR C. BEGEOT	IR M. CHALOT
IR P. TRAP	IR A. VAUFLEURY
IR JE GROETZ	IR D. GILBERT
IR H. CELLE	IR C. BERTHEAU
IR F. GILLET	

- Identité** : Philippe PICART
Fonctions : Directeur FEMTO DMA
Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 2000€ HT
UB : 920 SAIC
CR : 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion	
IR F. THIEBAUD	IR N. BOUHADDI
IR G. CHEVALLIER	IR P. PICART
IR T. BARRIERE	IR S. COGAN
IR R. SADOULET	IR P. LE MOAL
IR MICRO	IR X. ROIZARD

- Identité** : Delphine TRAVAGLINI
Fonctions : Gestionnaire financière FEMTO DMA
Objet de la délégation : Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre, dans la limite de 2000€ HT
UB : 920 SAIC
CR : 0200

Sous CR – Intitulés de la convention d'impulsion	
IR F. THIEBAUD	IR N. BOUHADDI
IR G. CHEVALLIER	IR P. PICART
IR T. BARRIERE	IR S. COGAN
IR R. SADOULET	IR P. LE MOAL
IR MICRO	IR X. ROIZARD